

FORMATION

ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

NIVEAU 1 (les bases)

Outils pratiques et expérientiels
pour accompagner les personnes vers
le changement.

3 jours
21 heures

18 personnes maximum

Aucun prérequis

L'entretien motivationnel (EM) est une méthode de communication et de préparation au changement comportement. Elle vise à l'augmentation de la motivation intrinsèque par un travail d'exploration et de résolution de l'ambivalence de la personne.

Plus qu'une nouvelle technique d'entretien, il s'agit d'une radicale évolution du style relationnel entre la personne aidée et le-la professionnel-le ouvrant d'intéressantes perspectives dans le champ des addictions, dans celui de l'éducation thérapeutique, et plus généralement dans les situations professionnelles d'accompagnement vers le changement. L'EM permet de faire ressortir chez les personnes les arguments en faveur d'un changement, par l'exploration et la résolution de l'ambivalence associée à toute modification de comportement, particulièrement chez les dépendant·es. La perception de la personne et son libre choix constituent les principes de base de l'approche motivationnelle. Les entretiens se déroulent dans une ambiance empathique et valorisante, en évitant la confrontation et la persuasion qui sont le plus souvent défavorables au changement.

L'alcoologie est le champ initial dans lequel a été inventé et théorisé l'EM par Professeurs en psychologie William R. Miller et Stephen Rollnick. Ils se sont appuyés sur différents concepts issus des approches cognitivo-comportementales qu'ils ont enrichis de notions propres issues des recherches sur l'efficacité de l'EM. De l'alcoologie, l'usage de l'EM s'est diffusé dans l'ensemble du champ des addictions et dans les situations de comorbidités où l'usage de substances jouait un rôle important. Puis, son utilisation a été peu à peu étendue et validée dans l'accompagnement des personnes (mineures ou majeures) confrontées à la nécessité de changer, quelque chose dans leur comportement au bénéfice de leur santé (notamment observance thérapeutique et règles hygiéno-diététiques), de leur situation sociale et/ou professionnelle.

S'inscrivant dans les approches de la médecine et de la psychologie fondées sur les faits (Evidence-Based Medicine/Psychology), de nombreuses études ont permis de mesurer l'intérêt et l'efficacité de l'EM dans les secteurs sanitaires, sociaux, éducatifs, médicaux et pénitentiaires.

QU'EST-CE QUE L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL ?

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Abord du référentiel théorique (principes et stratégies de l'EM)

Acquisition des compétences fondamentales permettant d'expérimenter le changement de style relationnel qu'implique cette approche.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR ÊTRE

- ✓ Être attentif·ve à son propre style de communication.
- ✓ Savoir se détacher de sa mission pour se centrer sur la personne.
- ✓ Développer ses capacités d'empathie.

SAVOIR FAIRE

- ✓ Repérer son reflexe réparateur et les autres impasses relationnelles. Identifier leurs effets (Discordance).
- ✓ Reconnaître le Discours-Changement.
- ✓ Formuler des questions ouvertes, des reflets, des valorisations, un résumé. Échanger de l'information : Demander–Offrir–Demander.

SAVOIR

- ✓ Nommer et définir les composantes de l'esprit.
- ✓ Définir le concept de l'empathie et le différencier de la sympathie.
- ✓ Définir l'ambivalence.
- ✓ Définir l'EM et son champ d'application.
- ✓ Nommer et définir les 5 outils de base de l'EM.
- ✓ Expliquer pourquoi on s'intéresse au Discours-Changement (DC).
- ✓ Connaître l'importance des questions ouvertes et des reflets dans l'émergence et le renforcement du DC.
- ✓ Distinguer reflets complexes/simples, questions fermées/ouvertes.
- ✓ Nommer et définir les 4 tâches de l'EM.

PUBLICS

Professionnel·les de la relation d'aide, dans le soin, la prévention, le conseil, l'action sociale ou éducative ou pénitentiaire, dans un souci d'adaptation aux situations spécifiques rencontrées.

Le programme est construit de telle manière à ce que ces objectifs soient atteints.

JOURNÉE 1

MATIN

Introduction

- ✓ Recueil des attentes des participant·es
- ✓ Définition de l'EM
- ✓ Esprit et principes
- ✓ Les 4 processus

APRÈS-MIDI

Engager la relation : 5 compétences

- ✓ Écoute réflexive
- ✓ Questions ouvertes
- ✓ Valorisation
- ✓ Résumer
- ✓ Délivrer de l'information de façon motivationnelle

JOURNÉE 2

MATIN

Engager la relation : 5 compétences (suite)

- ✓ Écoute réflexive
- ✓ Questions ouvertes
- ✓ Valorisation
- ✓ Résumer
- ✓ Délivrer de l'information de façon motivationnelle

APRÈS-MIDI

Focaliser : se centrer sur un objectif

- ✓ Définir l'agenda
- ✓ Les pièges relationnels
- ✓ La dissonance dans la relation

JOURNÉE 3

MATIN

Susciter l'évocation

- ✓ Le discours-changement
- ✓ Les stratégies pour faire émerger le discours-changement

APRÈS-MIDI

Susciter l'évocation (suite)

- ✓ Pratique des stratégies pour faire émerger le discours-changement
- ✓ Questions diverses
- ✓ Évaluations des connaissances



EMERIC LANGUÉRAND

Formateur

Spécialiste des thérapies comportementales et cognitives, il intervient auprès de personnes présentant des troubles anxieux, phobiques et de la personnalité. Il est également attaché à la consultation de l'Hôpital psychiatrique Sainte-Anne à Paris où il reçoit des personnes présentant des troubles schizophréniques et où il anime un programme d'Éducation thérapeutique du patient.

En complément de ses activités de consultation à l'hôpital et en libéral, il enseigne et forme les professionnel·les aux Approches et thérapies comportementales et cognitives et à l'Entretien motivationnel à l'Université et à l'AFTCC (Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives).

Ancien président et président d'honneur de l'AFDEM, il est formateur et superviseur en Entretien motivationnel et est membre du Motivational Interviewing Network of Trainers (MINT).



MAGALI MOULUN-ISUN

Formatrice

Psychologue, psychothérapeute TCC, tabatologue en libéral, elle est membre de l'AFDEM (Association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel). Elle anime des formations à l'EM et fait de la supervision auprès de professionnel·les des champs médicaux, sociaux, éducatifs et pénitentiaires. Spécialiste de l'EM, elle forme les futur·es formateur·rices et superviseur·ses en EM.

En complément, elle est formatrice accréditée par PSSM France aux Premiers secours en santé mentale (PSSM) à la fois pour les futur·es secouristes et les futur·es formateur·rices en PSSM.

PÉDAGOGIE

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une approche expérientielle permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par l'expérimentation, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des études de cas, à des jeux de rôles et des mises en situation associant des techniques et notions en lien avec l'Entretien Motivationnel (EM), etc.

Cette approche expérientielle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun·e des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·es.

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs co-construits avec les stagiaires. Un fascicule de type PDF est transmis aux participant·e·s à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

CENTRE DE RESSOURCES

En complément du support de la formation, un centre de ressources en ligne dédié à l'*Entretien Motivationnel : niveau 1* est consultable de façon illimitée. Il est régulièrement mis à jour avec des :

- ✓ Outils pratiques
- ✓ Articles
- ✓ Bibliographie

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

EFFECTIF

Pour préserver la qualité pédagogique de la formation, l'effectif recommandé est de 5 à 18 personnes maximum.

Seul-es les participant-es ayant suivi l'intégralité de la formation pourront bénéficier d'un certificat de réalisation.

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant-es. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

APRÈS LE NIVEAU 1

La démarche pédagogique repose sur la proposition d'un calendrier de formation intégrant un module de base, un module d'approfondissement et des séances de supervision.

Dans un premier temps, un niveau 1 est organisé pour permettre l'acquisition des compétences de base en Entretien motivationnel.

Ensuite, dans un délai de 4 à 6 mois, un niveau 2 permet aux stagiaires d'approfondir la pratique de l'EM pour favoriser l'engagement dans le changement des personnes suivies.

Enfin, des séances de supervision permettent de renforcer la pratique individuelle et aborder les situations concrètes rencontrées sur le terrain lors de la mise en pratique du contenu de la formation.

Taux d'utilité : **97%**

Taux de satisfaction : **99%**

Résultats 2024 pour la formation *Entretien Motivationnel : niveau 1* (97% de réponses aux questionnaires).

FORMAT DE LA FORMATION

Pour une expérience pédagogique de qualité, nous recommandons de réaliser les 3 jours de formation en continue ou, éventuellement, sous la forme « 2+1 » avec deux jours consécutifs et un troisième jour à distance d'un mois maximum.

Dans les faits, cette dernière option en deux sessions diminue le temps d'apports théoriques, mais permet aux stagiaires de bénéficier d'une analyse des pratiques à partir de leurs expériences de mise en œuvre du contenu de la formation après la 1^{ère} session.

Les sessions peuvent être réalisées **en présentiel ou en distanciel**, dans les deux cas l'approche pédagogique reste la même en faisant appel à la mise en pratique et à l'expérience. Les outils actuels de vidéoconférence et d'e-learning offrant des possibilités pédagogiques équivalents à celles utilisées lors de la présence physique des participant·es.

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

L'IPCCÉ est doté d'une **référente handicap** qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation. Elle s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC.

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les stagiaires doivent se rapprocher de l'employeur afin de connaître l'éventuelle prise en charge des ces prestations.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via notre site ipcce.org ou par e-mail à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction ses attentes et besoins.



TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis**. (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'une convention-devis remis à la structure demandeuse. Celle-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·es, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le-la formateur·rice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : jusqu'à 18 stagiaires.

Montant par jour : 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais de déplacement et d'hébergement de le-la formateur·rice en cas de formation hors Île-de-France, de frais administratifs, de frais pédagogiques et de frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée à partir de 2 mois après la signature de la convention en fonction de la disponibilité des équipes et de la pertinence pédagogique.

LIEUX

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel dans leurs locaux
- ✓ à distance via Zoom

DES QUESTIONS ?

Pour toute demande d'informations commerciales, pédagogiques, d'accessibilité de financement ou de devis, vous pouvez nous contacter sur notre site internet ou à secretariat@ipcce.org.



13 bis avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris – 01 89 16 54 44 – secretariat@ipcce.org

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOP1 : RNQ 5660

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France